

## Intelligence artificielle (IA) générative et droit d'auteur

Le gouvernement du Canada, Patrimoine canadien et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) lancèrent cette automne une consultation au sujet des incidences de l'intelligence artificielle générative sur le droit d'auteur. Les commentaires recueillis serviront dans le cadre de l'élaboration de politiques sur le droit d'auteur.

La SPACQ fait partie des associations qui ont participé à la consultation publique sur le droit d'auteur à l'ère de l'intelligence artificielle générative ainsi qu'aux tables rondes afin d'apporter son point de vue sur les questions suivantes:

- l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur aux fins de l'entraînement des systèmes d'IA;
- la titularité et la propriété des droits en ce qui concerne le contenu produit par l'IA;
- la responsabilité, particulièrement si le contenu produit par l'IA viole les droits d'auteur d'œuvres existantes.

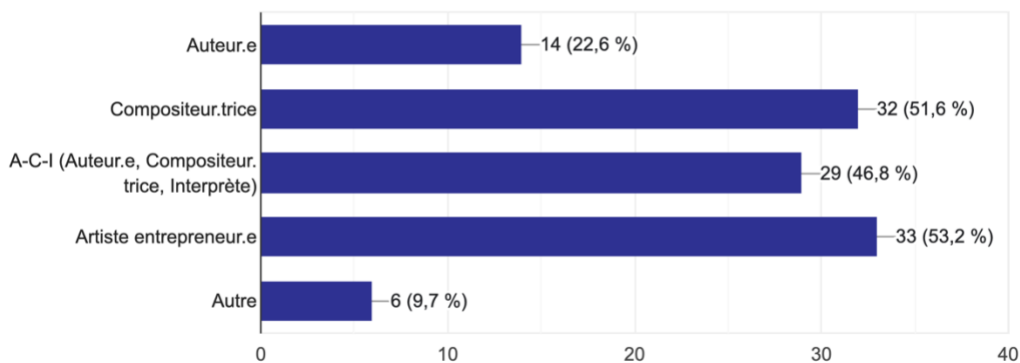
La SPACQ poursuit les réflexions avec la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC) de laquelle elle fait partie, ainsi qu'avec la Screen Composers Guild of Canada (SCGC) et la Songwriters Association of Canada (SAC). Compte tenu du vif intérêt suscité par la consultation et de l'importance de recueillir des points de vue diversifiés, la période de consultation est prolongée jusqu'au 15 janvier 2024.

La SPACQ a donc souhaité récolter l'opinion de ses membres, notamment sur la façon dont les systèmes d'IA sont utilisés par les artistes ainsi que les œuvres assistées ou générées par l'IA.

Le sondage a été réalisé entre le 9 et le 20 novembre, auprès de plus de 300 artistes et a récolté 62 réponses. Voici les résultats du sondage:

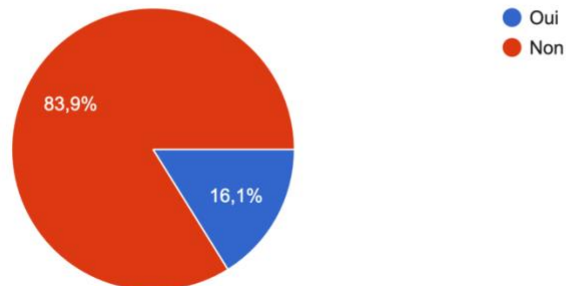
### Êtes-vous ?

62 réponses



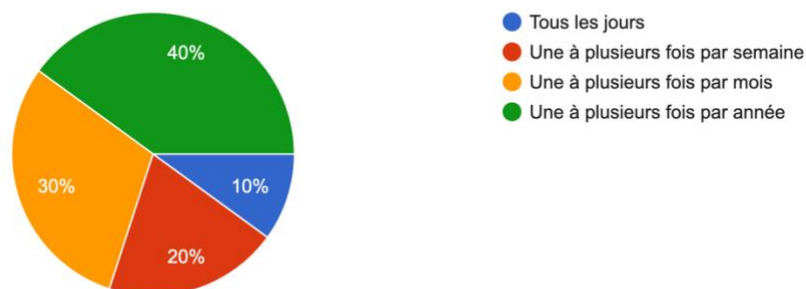
### Utilisez-vous des systèmes d'IA pour créer du contenu ?

62 réponses



### À quelle fréquence ?

10 réponses



### Utilisez-vous le contenu produit avec IA tel quel ? (Détaillez votre réponse)

non. Juste pour donner des idées ou pour débloquer
Non
Non, je retouche
Non, je l'utilise surtout pour corriger, modifier, traduire et améliorer des textes comme dans le service à la clientèle ou la correction des fautes dans une demande de subvention
Non pas tel quel, utilisation générative faisant partie d'un processus de composition plus complexe. Aussi, utilisation de synthèse vocale (qu'on nomme maintenant AI vu que c'est en vogue, mais qui existe depuis déjà longtemps) pour maquettes, mais remplacé par la suite par de vrais interprètes.
Paroles, idée de structures, analyse du répertoire, génération de matériel en midi, nettoyage audio, créations d'éléments visuels.
Non, je l'utilise pour de l'inspiration au niveau de l'écriture de textes de chansons. Ex : trouver des rimes ou des synonymes.
Plugin logiciel protocols
Non. En production musicale, j'utilise certains plug-ins audio qui sont basés sur de l'IA, mais pour l'instant je ne les différencie pas beaucoup de mes autres plug-ins audio.
J'ai utilisé Chat GPT, pour de la création de texte et des recherches, comme source d'inspiration, mais aussi pour me confronter à cette nouvelle réalité qui tout à la fois m'inquiète énormément et me fascine. J'ai d'ailleurs même créé un podcast sur mon dialogue poétique et absurde avec l'IA. Je ne veux pas être un témoin passif de ces changements, s'il le faut je suis

prêt à défendre notre création et notre humanité. J'ai peur des impacts de l'IA, j'ai l'impression que les dangers qu'elle peut générer dépassent potentiellement ses bienfaits.
Non, je fais toujours des choix éditoriaux, de la modification pour adapter au besoin spécifique, et/ou je recombine différemment les réponses. J'utilise beaucoup l'IA a des fins de brainstorming et pour structurer ou démêler des idées.

### **Non, je n'utilise pas l'IA dans la création**

Pourquoi ?

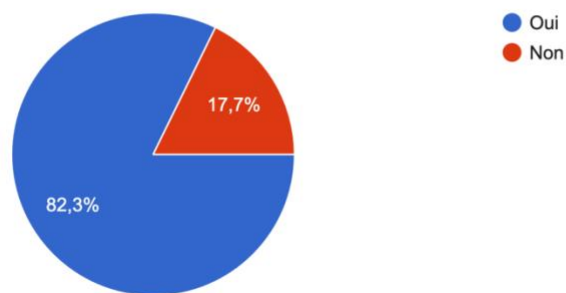
juste pour donner des idées de départ à l'occasion
Pas intéressé. J'ai pas besoin d'aide pour créer.
Je compose ma musique, je fais mon propre sound design mais j'utilise l'IA poue mes textes consacrés à décrire mon oeuvre. J'oeuvre dans le domaine de la musique électronique donc, musique sans parole.
Je m'y intéresse actuellement, mais pour poser des questions concrète et non pour créer du contenu. Ça viendra certainement.
Parce que l'intelligence artificielle tue l'intelligence et la créativité humaine
Support de production
J'aime l'humain.
Je suis intègre
Je débute
Parce que je veux garder mes oeuvres pures, sinon c'est de la triche. Pour moi ça doit être vrai de A à Z (mon TSA léger et mon HPE y sont probablement pour quelque chose j'imagine). En tant que créateur humain, je trouve cela insultant que n'importe qui puisse utiliser l'IA et prétendre être auteur-compositeur ensuite, c'est de l'imposture et c'est encore pire que de ne pas savoir chanter et utiliser Auto-Tune ou Melodyne etc
La technologie n'est pas à la hauteur pour mea besoins
J'aime utiliser MON cerveau
je veux créé
Je ne connais pas ça et ne sais pas ce que ça pourrait m'apporter.
Je l'utilise pour la promo, et une parti du travail de mixage. Mais pour la création je veux que ça vienne de moi
Pas encore nécessaire dans mon cas
J'aime créé moi-même et j'ai de l'inspiration. Je ne vois pas la pertinence et l'intérêt pour la création avec IA.
Je n'en ai pas besoin. Je préfère l'aide d'une vraie personne.
La création doit demeurer l'oeuvre de l'artiste
Pas intéressé ni intéressant
Thecnologie trop nouvelle
Je l'utilise
Pour le moment j'aime bien les idées qu'il y a dans ma tête.

N.A.
Je crois que l'IA est un outil qui sert davantage les gens qui n'ont pas d'idées ou qui n'ont pas de réels capacités créatives. À quoi sert de former des gens à l'art, à l'écriture et à aux différentes techniques d'art si on remplace leur expertise humaine, empreinte d'une tradition, par des ressources inhumaines et sans incarnation.
Pour avoir testé ChatGPT, j'ai aussi trouvé que ce qui avait été généré comme texte était rempli de clichés, de lieux communs sans invention. Ce qui est fascinant cependant, c'est que ce qui est sorti comme paroles de chanson, c'est qu'elle était de qualité égale à ce qu'on entend la plupart à la radio, ce qui me laisse croire que ce type de machine peut remplacer ce qui est convenu.
En réalité, j'ai extrêmement peur de la perte de qualité en termes artistiques, mais surtout de la perte sur la plan de la culture. Il y a un risque d'uniformisation culturelle, d'aplatissement des différences, au profit d'une culture de masse américanisante.
Je n'utilise pas cette technologie
Parce que c'est un outil qui permet d'étendre mes désirs artistiques.
Trop impersonnel
je ne ressens pas le besoin pour le moment
À ma connaissance, l'IA n'est pas encore rendu à supporter la création de musique à l'image
A mon sens la créativité provient naturellement de la personnalité de l'humain. Cet atout permet de répondre à un besoin intrinsèque. À partir du moment où la création répond à un besoin externe de productivité elle perd la richesse et son unicité
Je trouve que c'est de la lâcheté, que ça va créer plein de problèmes et j'ai envie que mon contenu reste original
Aucune expertise dans ce domaine
C'est pas un outil naturel pour moi à utiliser encore!
Je suis totalement contre cette pratique. L'humain a encore beaucoup de choses à dire. Si l'IA est utilisée, je crois que le produit devrait être disqualifié pour toutes subventions et redevances.
Présentement ce ne m'est pas utile
Pour le moment je travaille à créer comme avant... en studio sans faire appel à l'IA... je puise dans mes propres manières de faire et en vue de me développer pour me réinventer tant que possible. Explorer...
Rien ne vaut un vrai compositeur et musicien! Pas d'émotion dans l'IA...
Je ne connais pas vraiment les outils d'AI dans mon domaine où ceux-ci ne sont pas utiles ou pas assez développés pour une utilisation efficace.
Je n'en ai pas besoin.
N/A
Je compose à la guitare acoustique avec des techniques personnelles.
par respect
J'aurais l'impression de passer à côté de la raison pour laquelle je compose: faire des trouvailles par moi-même, m'en réjouir et répéter le processus pour provoquer ce sentiment d'accomplissement à nouveau.
J'utilise AI pour m'aider à trouver des rimes mais pas pour "créer" ma musique

Je viens d'en faire connaissance
J'ai davantage envie d'élaborer moi-même.
Je crée avec ma propre intelligence
Je n'ai pas toujours de besoin
Parce que je considère que c'est triché.
Parce que je préfère ce qui est créé par les humains et je crains que l'on perde ce privilège dans le futur
Je préfère utiliser mon cerveau et mes connaissances afin de demeurer honnête avec moi-même.
J'utilise l'IA, mais peu.
J'utilise l'IA seulement à des fins de marketing, bio, et éducation.
J'utilise l'IA
Pour l'instant, je n'ai pas voulu utiliser des systèmes d'IA dans la création parce que je crois que la composition est beaucoup plus intuitive et personnelle sans les systèmes d'IA.
Pas besoin
Pas nécessaire
je ne souhaite pas être contrôlée par des machines ou intelligence artificielle
Je ne sent pas le besoin pour l'instant
Parce que je suis intelligente
Car je possède une intelligence naturelle!

Selon vous, est-ce que l'IA menace l'industrie culturelle canadienne ? (Détaillez votre réponse)

62 réponses



### Pourquoi ?

oeuvres complètement générées par l'IA peuvent inonder les plateformes et enlever de la valeur à toutes nos oeuvres
La dépendance que ça va créer.
Qui est créateur et qui a des droits sur cette musique et qui reçoit des redevances?
Oui, si une législation tarde à venir. Moins si c'est bien encadré.

L'industrie est déjà formatée. Imaginez l'IA au service des arts et de l'industrie des arts...
Accessible à tous
C'est déjà difficile en tant qu'humain, alors pourquoi rajouter de la compétition et encore une fois être court-circuité par des circuits imprimés. Revenons aux bases.
C'est comme sportif qui utilise des stéroïdes
Ce n'est naturel tout simplement
De ce que j'en ai lu, elle peut reproduire le style de création de n'importe quel autre artiste et même la voix ou le playing, alors oui, et c'est l'horreur.
Si elle est mal encadrée, ça pourrait inévitablement enlever du travail au créateur. Toutefois, je crois qu'il est dans l'intérêt des créateurs à s'en servir pour améliorer leur productivité ( workflow, programmation etc .. )
Certains aspects traditionnels sont menacés (comme la création facile qui n'a rien d'artistique dans la démarche) mais la création passe par l'utilisation créative des moyens dont on dispose. L'IA est un nouvel outil. La journée où tous les artistes s'en serviront, ce ceux sont qui s'en serviront autrement pour créer autrement qui se démarqueront, qui feront preuves de réelle création.
c'est ceux qui sont les moins bon qui vont en bénéficier
En fait, je manque beaucoup d'informations sur les impacts.
Trop attirant pour les producteurs de se passé d'artistes et permet même aux consommateurs de se passé d'artistes éventuellement
La musique de grandes diffusions (banques de musiques comme Artlist, premium beat, etc...) sont en train de se faire remplacer par des Sites proposant maintenant à leurs clients corporatifs de composer avec l'IA de la musique en fonction de leurs besoins à l'aide d'icônes représentant le mood le style d'orchestration, la durée, etc... Le copyright de la musique appartient ensuite au client à partir du moment où il ajoute un élément sonore par dessus la musique produite par l'IA. <a href="https://soundraw.io/create_music">https://soundraw.io/create_music</a>
Parce que des gens créent des contenus qui peuvent être reconnus comme oeuvres artistiques sans aucune contribution réelle artistique de leur part. Aussi, on utilise des textes, oeuvres, phrases, expressions, dessins de d'autres créateurs pour ce faire.
Pour sa rapidité et son efficacité dans l'exécution de certaines tâches.
Si le contenu généré copie une oeuvre créée par un compositeur
Facilité et moindre coût pour certains secteurs de ne plus employer de créateurs
Pour le court terme Chaque nouvelle technologie est toujours une menace, à long terme je le vois comme un outil exceptionnel pour nos tâches administratives et une bonne assistance pour arriver à un produit créatif
Je ne crois pas que ce soit encore assez gros pour menacer l'industrie comme tel, mais ça va venir
je crois que oui parce que le 3/4 de la musique qui passe à la radio est hyper formatée, synthétisée, corrigée au quart de tour, comme celle produite par l'IA. Pour la musique punk, rock, folk, où l'émotion est plus ressentie, où les erreurs sont acceptées: je crois que l'IA n'est pas rendu là et ne saura pas reproduire cette vérité.
C'est un outil. Évolué soit, mais un outil n'a jamais remplacé créativité, adaptation et discernement. Aussi, un outil créatif doit être construit / programmé / adapté.. la création et la programmation d'outils de création musicale fait parti de la création musicale. La technologie peut certes transformer une industrie, mais la menacer, je ne crois pas.

<p>Cela risque d'attirer les publics vers des types de contenu réconfortants pour le public généré par l'IA. Les grandes entreprises vont développer leurs propres systèmes et la compétition sera féroce, ce qui nuira aux petites boîtes, aux indépendants, aux artistes des cultures minoritaires.</p>
<p>Rien ne remplace un artiste créateur et je crois qu' à long terme ça peut rendre encore plus difficilement accessible la notoriété d un artiste qui chemine pour faire carrière</p>
<p>La calculatrice était une menace pour les calculateur professionnels, c'est tout.</p> <p>Se délester de tout fardeaux qui est systématisable est une démarche au coeur de l'évolution de nos sociétés. L'AI n'en fait pas exception. Demain, il y aura les «consciences artificiels». Notre existence sera encore valable.</p> <p>La culture, à la base, ce n'est pas une industrie. C'est vivre et partager nos réalités entre nous et se reconnaître. «L'industrie» qui s'y rattache disparaîtra un jour et ce serait tant mieux.</p>
<p>Vol d'identité artistique</p>
<p>plagiat indétectable</p>
<p>L'IA est une menace pour toute forme de création tant que les lois du droits d'auteur ne tiendront pas compte du ré-aménagement créatif basé sur une oeuvre existente que l'IA peut créer</p>
<p>Le créativité n'est malheureusement pas donnée à tous le monde! À partir du moment où elle est générée par l'IA elle devient accessible à tous ce qui augmente nécessairement l'offre</p>
<p>Je pense que ça pourrait menacer plusieurs industries si ce n'est pas règlementé correctement. Le talent, la créativité et le langage musical ne servirait alors plus pour faire le métier d'ACI. Ce serait comme de laisser disparaître le français au Québec. On peut aussi apprendre à l'utiliser d'une façon saine et qui peut mener à des belles créations, mais je n'ai pas trop confiance en l'humain pour que tous et toutes l'utilisent de la bonne façon.</p>
<p>Évidemment, à partir du moment où l'IA peut créer une oeuvre de toute pièce, et la diffuser, on va devoir se demander à qui appartiendra le droit d'auteur de cette oeuvre. Aussi, les créateurs de contenu musical seront menacés par cette nouvelle façon de créer de la musique, qui sera sans doute beaucoup moins chère à produire.</p>
<p>Parce que c'est normal pour une société d'évoluer en terme d'outils technologique et je pense qu'il ne faut pas approcher les changements avec crainte parce que ca ne fait que créer de la distance entre nous et quelque chose qui peut être utilisé à notre avantage. Il faut bien le comprendre pour le maîtriser et il faut s'adapter puisque le changement et l'évolution est inévitable, il faut pas se battre, au contraire il faut l'accueillir pour en bénéficier et s'assurer que ca n'empêche pas sur ce qui est vraiment important.</p>
<p>Si l'artiste n'a rien à dire ou à exprimer, qu'il change de métier. L'IA n'a pas à travailler pour lui.</p>
<p>Dans l'expression Industrie culturelle il y a le mot industrie et c'est celui là qui est le plus concerné, à mon avis.</p>
<p>Le jour où nous demanderons une chanson, un roman, un scénario, des mélodies à l'IA et que le résultat sera comparable ( comme des copies camouflées de créations existantes) la survie des créateurs humains de contenu ( artistique et médiatique) sera en danger de disparition.</p>
<p>Les instruments virtuels ont déjà détruit une partie de notre paysage musical. Il est fort probable que l'IA en fera de même, car il sera moins coûteux pour les compagnies de prendre une IA pour composer de la musique que de payer un compositeur pour les musiques de films, jeu vidéo ou même des albums...</p>
<p>Certains clients que nous avons (exemple: publicités) pourraient éventuellement se tourner vers l'AI au lieu d'engager quelqu'un pour composer la musique ou même d'acheter une licence de musique pré-existante. Cela pourrait représenter une perte de revenus importante.</p>

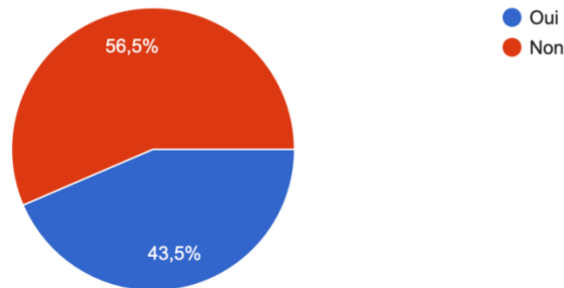
non seulement elle menace les créateurs mais surtout le public qui se formate de plus en plus à une pensée unique.
Elle remplace en tout ou en partie le travail de certain artistes. Ex : photographe, graphiste, scénariste, doubleur au cinéma, etc.
Si on ne s'en sert pas de manière complémentaire.
impossible à contrôler, trop facile d'imiter, de plagier la culture
Surtout dans l'industrie de l'illustration et de l'art graphique , il est maintenant beaucoup plus rapide et moins dispendieux d'utiliser l'AI que d'engager un artiste. Le consommateur ira toujours avec la solution la plus facile et la moins cher... surtout dans une crise économique comme celle que nous vivons actuellement.
Lorsqu'on peut prendre la voix de n'importe qui et faire AI chanter n'importe quoi avec cette voix, c'est sur qu'on s'inquiète
Je n'ai aucune connaissance du de l'IA.
Autant elle peut être bénéfique, pour qu'elle ne menace pas l'industrie culturelle il faudrait qu'elle se développe en ayant les avantages des acteurs du milieu culturel en tête. Elle semble plutôt s'installer dans un modèle capitaliste qui semble prioriser le concept de bénéfice financier.
La culture vient d'un peuple, de racine, de l'humain.
Elle m'aide dans certains cas particuliers
Parce qu'elle va dépouiller les créateurs de leurs créations et les transformer en d'autres choses complètement incontrôlables.
Je crains que l'IA prenne la place des créateurs et artistes car ce sera facile, rapide et accessible à tous. Plus besoin d'avoir un talent artistique, l'IA créera ce que l'on désire en un rien de temps. Y aura-t-il encore du travail pour les artistes? Si l'art est créé de façon artificielle, il ne représentera plus notre identité culturelle.
Parce qu'elle va remplacer l'intelligence humaine et rendre les gens paresseux.
Parce qu'elle remet en cause les fondements de la création humaine et de son imaginaire. C'est une véritable menace existentielle pour l'imaginaire humain qui risque d'être absorbé et automatisé par la machine. Si trop de contenu interchangeable est produit, trop rapidement et dans des quantités astronomiques, auto-généré, plus rien n'aura de valeur ni de sens, et nous ne serons plus à même d'apprécier l'art humain qu'il soit québécois, canadien, français, italien ou autre... Mais avant cela, potentiellement il y a la disparition de nos métiers. La création artistique est un chemin et l'IA pourrait nous l'enlever définitivement.
Oui si l'IA est utilisé à des fins de création par des individus qui ne sont pas des créateurs/artistes et prennent avantage à des fins monétaires. L'IA est aussi une menace lorsque des industries utilisent la musique existante afin de créer leur propre contenu et générer des revenus sans considération pour les droits d'auteurs.
Par exemple, mes revenus de ventes de licences d'utilisation sur mes banques de photos (shutterstock, etc.) ont drastiquement descendus (-35% sur 6 mois alors que ces revenus étaient constants depuis plusieurs années) avec l'arrivée des images générées par IA.
Elle peut menacer certains secteurs, comme le secteur de la publicité, mais je crois quand même que les auteurs compositeurs peuvent adapter leurs pratiques selon les forces de l'intelligence artificielle. Même, je crois que l'intelligence artificielle peut aider les compositeurs dans certains contextes, comme le rendu de la pièce sans trop de temps (matriçage).
Ça enlèvera des jobs dans les arts.
LES GENS menacent l'industrie culturelle, car je crois qu'ils vont aimer et consommer ce que l'IA va produire.



parce que plus rien ne va se créer... les gens vont abandonner l'idée de faire de l'art et le monde deviendra gris totalement car l'art embellit la vie
Copie et modification des œuvres existantes
Dévalorise complètement nos professions
La créativité sans âme est la fin de l'humanité.

Faudrait-il introduire une exception dans la Loi sur le droit d'auteur, afin de faciliter l'utilisation de contenu protégé par le droit d'auteur, dans le cadre du développement de systèmes d'IA ?

62 réponses



### Oui, on devrait introduire une exception dans la *Loi sur le droit d'auteur*

Pourquoi et à quelles conditions ?

Lorsque le compositeur considère que l'IA fait partie de son oeuvre.
?
Aider et enseigner l'IA à faire disparaître la créativité ? Non. Et sans compromis.
Pour protéger le droit d'auteur et non à un outil de production
nul
Pour ne pas que l'IA copie nos contenus. Sous toutes conditions. Aucun pourcentage de contenu minimum, aucune délai d'années de droits d'auteur échu.
Tte utilisation de contenu original créé devrait être rémunéré
Pour toutes la lourdeurs et des couts relie au sampling et autre forme indirect, est-ce applicable ou pas? Les parametres sont interminable. Les artistes ne sont pas tous des avocats ,administrateurs ou des comptables
Il faudrait que les sources d'inspiration de l'IA soit fourni avec sa création. Savoir où elle a puisé ses données. On saurait si c'est du copier/coller. Si oui on saurait alors à qui partager les revenus générés par la pièce. Si non, les revenus reviennent au créateur qui a utilisé l'outil de travail (outil de travail qui est l'IA).
Principalement pour les droits moraux et patrimoniaux. À voir si ça devrait avoir un impact sur les droits économiques.
je ne connais pas assez bien les protocoles pour vous répondre
Difficile de répondre en qq minutes

<p>Cette exception serait utile pour protégé les vrais artistes qui n'ont pas besoin de fausses inspirations pour créer. Si un artiste veut copier un style par exemple, que l'artiste original soit protégé de cette utilisation machiavélique de l'IA.</p>
<p>Je ne connais pas les détails de cette loi mais on devra sûrement tenir compte de cette nouvelle réalité pour l'avenir.</p>
<p>l'exception vient des obligations.. mais comment se réalisera cette "exception"?</p>
<p>Je ne saurais vous dire</p>
<p>Pour éviter que toutes les œuvres deviennent de manière pernicieuse du domaine public et que la défense des droits des artistes de fasse en jurisprudence contre des entreprises multinationales. La loi devrait être reflétée dans les contrats des artistes par la suite.</p>
<p>La ou ça peut engendrer l'intégrité des artistes</p>
<p>Seulement lorsqu'il y a consentement écrit par les créateurs/trices et qu'ils/elles reçoivent les royautés qui leur sont dues.</p>
<p>Une rétribution équitable devrait être versée aux créateurs ayant créé le contenu servant à entrainer des IA qui génèrent une rentabilité grâce à cet entrainement. En tant que contributeur de microstock (shutterstock, etc.), j'ai reçu des rétributions importantes chaque fois qu'une IA achète les données de mes photos pour s'entraîner. Adobe Firefly a été entraîné a partir du contenu photo des contributeurs de Adobe Stock et j'ai également reçu une rétribution importante pour avoir contribué du contenu servant à entrainer Firefly, l'IA de Adobe. Un pourcentage fixe pourrait être considéré à rétribuer aux créateurs dans le cas d'entrainement d'IA dans un contexte lucratif.</p>
<p>L'exception liée à l'intelligence artificielle devrait permettre aux artistes et aux maisons de production de choisir eux-mêmes à ce que leurs œuvres protégées par les droits d'auteurs soient utilisées à des fins de recherche sur les systèmes d'intelligence artificielle de reconnaissance d'instruments. Cela pourrait donner des nouvelles possibilités de redevances pour les artistes établis (rematriçage d'albums classiques, génération de nouveaux sons utilisés pour la création artistique (plug-ins), création de nouveaux enregistrements à l'aide de l'intelligence artificielle) et pourrait créer des emplois dans le domaine du mixage pour d'autres travailleurs en musique. Les conditions par rapport à l'utilisation des œuvres sont établies par les artistes propriétaires de l'œuvre et par les maisons de production, et peuvent varier de cas en cas. Cette exception pourrait être une licence supplémentaire à celles des droits de synchronisation, d'échantillonnage et d'interpolation. Les droits d'utilisation seront déterminés par la suite par l'artiste ou par l'héritage de l'artiste. Aussi, tous les créateurs d'œuvres originales sorties publiquement sur les plateformes utilisant la voix de quelqu'un d'autre ou des éléments d'enregistrement sans le consentement de l'artiste avec l'aide de l'intelligence artificielle devraient être punis financièrement et voir leurs chansons être retirées des plateformes de streaming. Les systèmes de reconnaissance de la voix via l'intelligence artificielle pourraient aider à détecter les utilisations non-éthiques de l'intelligence artificielle. Je compare ces exceptions au don d'organes après la mort à des fins de recherche scientifique. Seulement les artistes qui veulent donner une licence à des fins de recherche auront leurs enregistrements donnés à des fins de recherche. De plus, la musique générative devrait être dans le domaine public, parce qu'elle n'a pas été créée par un être humain, mais par une machine.</p>
<p>Faut protéger les humains. C'est l'art qui distinct l'humain des autres vivants et surtout des robots.</p>
<p>faire en sorte que les artistes gardent leurs droits d'auteur</p>
<p>Condition que ce soit son œuvre avant d'utiliser IA</p>
<p>Il faut protéger les vrais artistes créateurs (trices)</p>

## **Non, on ne devrait pas introduire une exception dans la Loi sur le droit d'auteur**

Pourquoi?

Mes idées sont les miennes.
Droit d'auteur ne veut pas dire droit d'ordinateur. Les machines n'ont pas à avoir de droit, même si un humain est derrière.
L'auteur n'a aucun mérite s'il utilise l'IA pour créer l'œuvre. Celle-ci devrait être sans droit d'auteur et disponible à tous.
Les droits d'auteur sont personnels
Si je comprends bien la question, cela faciliterait l'utilisation de l'AI par les imposteurs-compositeurs via une réglementation disons...souple? Si c'est cela alors f...non. Si j'ai mal compris et que ce serait en fait le contraire, alors oui. Il faut encadrer ce virus là au maximum.
Une œuvre protégée, est et doit le rester. Son utilisation, son plagiat, du moins. Son étude, ceci dit (et on peut considérer l'IA comme une forme d'étude), c'est sans doute autre chose. Alors, peut-être préciser la Loi, pas y ajouter une exception.
nul
Le droit d'auteur doit être protégé.
Pour éviter les dérives de plagiat
Pour ne pas aider une technologie qui va grandement éliminer une communauté d'artistes de plusieurs disciplines (littérature, musique, dessin, peinture, etc...)mondialement
Selon moi, le droit d'auteur devrait être protégé à 100%.
ça affaiblirait la loi qui récolte déjà trop peu des géants du web
Parce que ça laisse place à beaucoup de dérive
L'exception est de fournir sa trace de création. Il faut savoir d'où viennent les données utilisées pour créer le morceau.
L'utilisation d'un contenu protégé par droit d'auteur dans le contexte d'une autre œuvre, qu'elle soit générée par AI ou pas, doit rester protégée, je ne crois pas qu'il s'agit d'une "exception", sinon on tombe dans un certain gouffre à définir ce qu'est une IA et ce qui ne l'est pas. Exemple imitation d'une voix ou d'une musique.... qu'elle soit générée par AI ou pas, si la ressemblance porte à confusion, au niveau perception, avec l'œuvre originale, il y a droit d'auteur/ d'interprète impliqué, sinon on parle d'inspiration et / ou de ressemblance fortuite.
C'est extrêmement risqué pour la protection des œuvres initiales. Si on ne protège pas les œuvres du développement de système IA, on risque gros.
Je crois que l'IA n'a aucun droit
Facilite le vol d'identité artistique
L'exception donnerait l'occasion à l'industrie IA d'accumuler une immense banque de créations qu'ils pourront utiliser en remaniant les œuvres sans que les auteurs originaux ne soient rémunérés
Je n'ai pas envie que mes paroles et ma musique servent de bases de données gratuites pour la reproduction
Je ne suis pas sûre de comprendre la question, mais si on utilise du contenu protégé par le droit d'auteur pour aider à programmer l'IA, il faut que les ayants droit de ces œuvres soient dédommagés. Aussi, il m'apparaît tordu d'utiliser du contenu protégé pour aider l'IA à "apprendre" à créer du contenu qui menacera plus tard les créateurs de contenu...
Je ne comprends pas cette question.

Je considère qu'un artiste qui utilise l'IA, devrait être banni de tout domaine artistique. Si t'es pas capable de créer seul, laisse faire et fait autre chose.
voir commentaire précédent
Si on ouvre la porte à faciliter, sans encadrement précis l'IA pour créer des œuvres sans rétribuer correctement les créateurs des contenus utilisés pour éduquer l'IA... on fait fausse route. On met en danger la force créatrice pure et son évolution.
Les droits d'auteurs devraient être protégés. Les créateurs d'IA devraient indemniser les compositeurs et musiciens pour l'utilisation de leur musique, tout comme la loi le prévoit lorsqu'une plateforme X veut utiliser la musique d'un créateur.
Je ne suis pas certaine de bien comprendre bien la question, mais chose sûre, les lois sur le droit d'auteur doivent servir en premier lieu l'intérêt du compositeur ou de la compositrice.
Déjà que le droit d'auteur est la plupart du temps bafoué, se faire manger ses idées par un programmeur informatique me semble indécent.
C'est un cercle vicieux absurde. L'IA se nourrit des créateurs de contenu mais tue leur métier. Comme tout le monde, l'IA devrait payer pour l'utilisation de contenu protégé par le droit d'auteur.
il serait souhaitable que le % d'IA d'une œuvre soit déduite des droits d'auteur
À moins de donner des dividendes aux artistes calculés en fonction de l'utilisation des œuvres exploitées par l'AI, il n'est pas éthique d'utiliser l'art originalement créé par des humains pour qu'en contrepartie cet art dérivé soit commercialisé.
Je ne reconnais pas le droit de personne d'être interdit quoi que ce soit.
Pour éviter une confusion pendant un temps ?
Le droit d'auteur appartient à un auteur humain.
S'il est pratique et ne viens pas affecter la culture
Ce qui est protégé par le droit d'auteur doit être considéré comme intouchable
Il faut continuer de protéger les droits d'auteur car si l'IA a accès à tout, ce sera le début de la fin. Il ne faut pas faciliter la tâche de L'IA et lui donner accès à toutes les créations.
Si j'ai bien compris. Je ne vois pas quelle exception faire, alors pourquoi faire une exception? Pour faciliter le travail?
Les droits d'auteur doivent être protégés de l'IA, qui peut tout avaler très rapidement.
En fait nous devrions l'introduire.
Je pense que si le gouvernement du Québec n'introduit pas des exceptions dans la Loi sur le droit d'auteurs bientôt, il y aura beaucoup plus de procès inutiles, parce que la technologie d'intelligence artificielle deviendra de plus en plus poussée avec le temps. C'est un fait inévitable. Il y a déjà eu des utilisations non-éthiques de l'intelligence artificielle à travers le monde, comme la chanson originale Heart On My Sleeve, qui utilisait la voix de Drake et The Weeknd sans leurs consentements grâce à l'intelligence artificielle. Il y a aussi des artistes consentants, comme Les Beatles, qui ont sorti la chanson Now And Then grâce à l'intelligence artificielle et qui ont, avec l'aide de Giles Martin, effectué le rematriage de Revolver en partie grâce à l'intelligence artificielle. Alors, je crois que la Loi sur le droit d'auteur devrait laisser les artistes choisir par eux mêmes s'ils ou elles veulent aller dans la direction de l'intelligence artificielle.
N/a
Cette loi est déjà bien assez élastique.

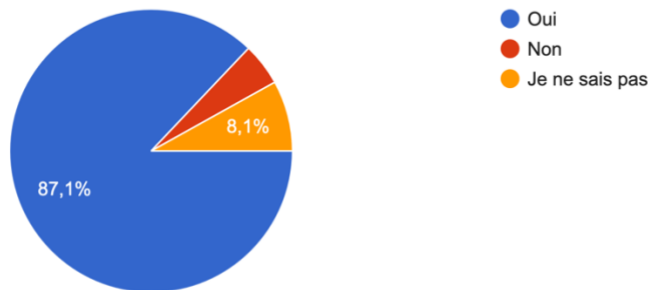
je suis un peu confuse mais je refuse que nos droit d'auteur soit contrôlé totalement par une intelligence artificielle

Pour protéger les oeuvres existantes sans IA

Le droit d'auteur doit être protégé surtout contre l'IA, une exception serait dévastatrice et ouvrira une boîte de pandore.

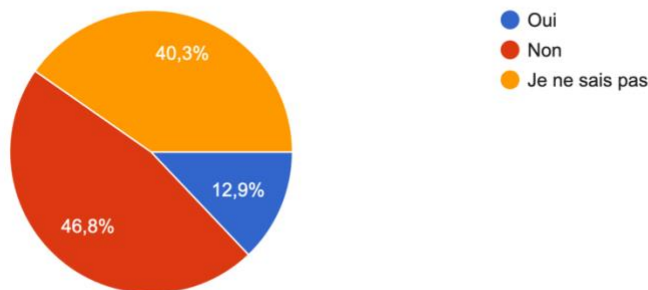
Les développeur.se.s de systèmes d'IA devraient-ils être tenus de tenir des registres ou de divulguer les contenus protégés par le droit d'auteur qui ont été utilisés pour la formation des systèmes d'IA ?

62 réponses



Faudrait-il protéger les créations produites par IA, sans créativité humaine ?

62 réponses



### Autres questions / commentaires

Est-ce qu'il y a d'autres éléments que vous souhaitez partager concernant les politiques en matière de droit d'auteur liées à l'IA ?

Non

J'étais présente à Mtl connect cette année, et il a été énormément question d'IA et d'intelligence collective. Je pense que la SPACQ pourrait se mettre en lien avec Printemps Numérique si ce n'est déjà fait. <https://www.printempsnumerique.ca>. Bonne journée!

Mention dans le cas d'une créations artistique de l'IA : "Produite par IA, sans créativité humaine"

Aidez les artistes. Pas les machines.

Si un humain s'approprie d'une oeuvre créée par l'IA et bénéficie des droits d'auteurs, cela devrait être considérée comme du plagiat.
Je crois que personne ne devrait avoir le droit ou la prétention de s'auto-proclamer auteur-compositeur si cette personne se sert de l'IA pour créer à sa place.
La dernière question est nébuleuse ou manque de profondeur. Est-ce que d'utiliser l'IA de manière créative est une création sans participation humaine? Si l'IA produit sans être guidée, certes, mais j'en comprends qu'il y a un apport humain dans chaque demande. Et c'est la formulation de cet apport humain que réside peut-être désormais le côté artistique.
c'est dangereux
Grand besoin d'information sur qu'est-ce que l'IA, comment ça marche, comment s'en servir, comment elle se sert de moi, quels sont les dangers, les implications.
Nous tellement en retard sur le débat a ce sujet
Dans le cas d'un conflit de reproduction entre l'auteur.trice et l'IA, l'auteur.trice devrait avoir l'avantage.
Faudrait vraiment augmenter les redevances payés les les diffuseurs de musique sur le web.
Pas pour l'instant
Je vour remercie de prendre les devants pour comprendre/maitrise cette nouvelle thecnologie d'un ponys legal. Bravo! L'interet pour ce sujets ne cessera de grandir. Question: Avez vous presente ce sondage a ChatGPT, le resultat devrais etre interessant!!! Je serais interesse a une petite sceance de pratique sur ce sujet.et bravo encore!!!
Je ne crois pas que l'IA peut créer sans la créativité humaine. Il faut que quelqu'un l'utilise pour qu'elle crée. Donc il y a quelqu'un qui a demandé à l'IA de créer quelque chose.
Il faut premièrement définir ce que dénomme intelligence artificielle, connaître l'outil, et ne pas tomber dans le panneau de la fameuse machine qui remplacera l'humain. Par la suite l'accepter et l'encadrer , comme on a fait avec, par exemple, avec l'échantillonnage.
Oui ....j ai répondu je ne sais pas à une question
Je crois qu' un créateur peut utiliser ses œuvres qu' il a préalablement créé et les développer avec IA mais je ne crois pas que l'utilisation de IA par n importe qui avec n importe quel œuvres devrait être autorisé à moins de faire participer le créateur au projet et que effectivement il reçoive ses redevances et pas seulement sur la partie original utiliser mais le résultat de l oeuvre IA complète
Les taxer au même titre que les cassettes et cd's vierges.
pour le moment non
Votre dernière question est très discutable..l'IA ne peut créer sans créativité humaine.
C'est vraiment une nouvelle réalité qui fait peur
Il faudrait protéger les oeuvres découlant de l'utilisation de l'I.A. si l'utilisation s'est faite selon la définition d'une création.
Il faut prendre en compte les nuances et pas se resoudre a des Oui ou Non
Je crois que ma position est claire.
Il est certain qu'il serait inutile d'essayer d' "arrêter le progrès" comme dit le dicton, peut-être même qu'on en fera un jour notre allié, mais on devra continuer à rester vigilant face à ce nouveau compétiteur-créateur. Cependant il ne faut pas perdre de vue que chaque individu demeure un créateur unique et qu'il le demeurera quoiqu'il en soit de l'avenir de l'IA. Il serait se déprécier soi-même que de croire qu'un jour l'IA pourra prendre individuellement notre place.

Les choses changent dans le domaine informatique mais les règles prennent trop de temps à s'ajuster. Il est impératif de régler ces plateformes qui sans autorisation utilisent illégalement les oeuvres de créateurs.
Rien à ajouter mais je souhaite que cela soit bien étudié et encadré pour protéger les artistes.
L'IA représente le passé. L'avenir de la création musicale passe par l'être humain.
L'IA devrait être utilisée de manière accessoire à une composition
Je ne vois pas comment on peut se soustraire (même avec l'IA) à l'activité humaine créatrice.. Créée par l'humain donc l'interaction est humaine... soumise aux lois, aux droits, politiques etc. Ceci impose une longue réflexion et surtout une définition des termes et conditions
Mon point est valable pour l'intelligence artificielle dans la musique autant que dans l'art.
Nul personne ou identités ne doit être proscrit ou refuser leurs droit d'auteur etc.
L' IA est un poison pour les créateurs
Je ne veux pas que mes oeuvres soient utilisées par l'intelligence artificielle.
Je n'ai pas bien compris la dernière question mais je crois qu'il faudrait que L'IA soit régie et non accessible à tous pour que les artistes de tout genre puissent continuer d'exister.
Pas vraiment. L'IA universelle nous vide de notre culture, homogénéise les cerveaux et ne fait pas avancer l'humain.
Nos lois sont en retard sur la réalité de l'IA, qui est infiniment complexe et nous place devant des défis immenses. L'IA remet en cause, par son simple fonctionnement, les notions de droits d'auteur construites depuis des décennies. Parlera-t-on un jour de droit d'auteurs de synthèse? En parle-t-on déjà?
Il faut que les systèmes de reconnaissance d'intelligence artificielle soit bien programmés, parce que s'il y a des bogues qui empêchent aux artistes de créer et que les systèmes eux-même soient capables de sortir de la musique générative publiquement (cela pourra devenir un problème dans quelques années) sans qu'une vraie personne intervienne, cela deviendra un gros problème pour les artistes en général et pour la loi sur les droits d'auteurs.
Il y a toujours un humain derrière les activités d'une IA. L'IA ne prend pas l'initiative de créer, un dimanche de pluie. L'IA qui permet de copier le style d'un artiste, ou sa voix, ou son jeu de guitare, ouvre la porte au mauvais goût, de la part de personnes motivées par l'appât du gain, qui ne sont pas des artistes, mais bien des entrepreneurs et des commerçants. Ma grande crainte est que le public ne se posera pas de questions et mangera ce qu'on lui sert, même si son plat est cuisiné par un robot. Est-ce que c'est mal en soi? Est-ce que c'est mauvais pour la culture que la musique devienne une recette bien comprise par l'IA? Ce n'est pas nouveau que des artistes suivent des recettes... Vaste question, mais ma réponse est: ce n'est pas parce qu'on peut le faire, qu'on doit le faire.
On a fait reculer les artistes au dernier rang pour sauver le reste qui semble avoir été mal géré, donc, pourquoi les artistes devraient payer pour cela...déjà que les artistes sont souvent exposés à une certaine précarité dans l'absence de la reconnaissance de leur médium...je trouve que rendus là... il n'y aura plus de bon contenus artistiques nulle part qui sortira et que ce monde risque de devenir très gris dans l'absence de l'art ... Merci de vous soucier pour notre avenir du monde des arts qui semble décliner de plus en plus !
IA en aide ou dépannage Oui IA en création est une analyse des oeuvres existantes une forme de piratage de notre travail..
Non